



Pôle Ressources National
SPORTS de NATURE



SOMMAIRE

1. ACTUALITES > P2
Actualités du MJSVA
Actualités des partenaires
Actualités juridique

2. PORTRAIT > P3
L'école nationale de voile

3. DOSSIER > P3 & 4
Les éducateurs déclarés dans le champ des sports de nature

4. LECTURE > P4

5. VU SUR LE NET > P4

6. RENDEZ-VOUS > P4

Directeur de la publication : Jean-Pierre DUCLOY

POLE RESSOURCES NATIONAL SPORTS de NATURE

CREPS Rhône-Alpes BP 38 - 07150 Vallon Pont d'Arc - tél : 04 75 88 15 10

mél: prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr / <http://www.sportsdenature.gouv.fr>

EDITO

LA LETTRE DU RÉSEAU NATIONAL DES SPORTS DE NATURE N°12 NOVEMBRE 2005

● ZOOM



**Etude régionale sur les besoins en éducateurs sportifs
pour les activités physiques de pleine nature
(DRDJS de Haute-Normandie et de Seine Maritime)**

La place des sports de nature dans l'identité touristique des territoires est incontestablement forte si l'on se réfère aux belles images de randonneuses et randonneurs, kayakistes, parapentistes et autres vététistes mises en avant dans les brochures et sur les sites Internet des CDT, CRT, OTSI, ...

La consommation liée à leur pratique n'est pas négligeable non plus quand on examine les chiffres d'affaires réalisés par les lignes "outdoor" des fabricants et de la grande distribution spécialisée.

Cependant, la connaissance du poids des sports de nature dans l'offre touristique de notre pays reste, au total, assez embryonnaire et leur organisation en une filière économiquement structurée demeure un objectif à atteindre, même si certains milieux, tel celui de la montagne en hiver, ont réussi à bâtir des systèmes de production très efficaces bien que paradoxalement assez fermés.

En outre, une réglementation et un système de qualifications parfois complexes et peu lisibles pour l'opérateur ont pu contraindre la mise en place de produits touristiques innovants.

C'est pour toutes ces raisons que la Direction des Sports et ODIT France ont décidé de mettre l'accent sur les sports de nature dans leur convention triennale 2005-2007, qui se situe, d'ailleurs, dans le prolongement de la convention-cadre signée par Messieurs Jean-François LAMOUR et Léon BERTRAND le 12 mai 2005.

ODIT France, groupement d'intérêt public (GIP) dont le ministère chargé des sports a été l'un des membres fondateurs en 1993, remplit une mission d'ingénierie ayant pour objet de favoriser l'adaptation de l'offre touristique française pour mieux répondre à la demande et améliorer sa compétitivité.

C'est pourquoi le GIP a souhaité bénéficier de l'expertise de Jeunesse et Sports pour conduire en commun plusieurs types d'actions portant notamment sur :

- l'observation des pratiques des sports de nature et l'analyse des retombées économiques qu'elles génèrent sur les territoires,
- le développement d'une offre touristique fondée sur la mise en valeur des sports de nature,
- la démarche qualité dans le domaine des activités sportives.

Le réseau des "référénts sports de nature", animé pour le compte du MJSVa par le Pôle Ressources National Sports de Nature, aura un rôle essentiel à jouer dans ces travaux ; leur proximité et leur connaissance des territoires et des différents acteurs constituent une ressource particulièrement utile ; je me réjouis des synergies créées ou en devenir entre nos missions respectives.

Christian MANTEI
Directeur général d'ODIT France

Recevoir cette lettre par courriel :
www.sportsdenature.gouv.fr



● Actualités JSVA

🍷 Séminaire Emploi Formation à Vallon Pont d'Arc les 4, 5 et 6 octobre 2005

La présence de plus de 120 participant(e)s issu(e)s des services déconcentrés et établissements nationaux du MJSVA, des fédérations, de syndicats professionnels ou organismes partenaires - en présence de Madame Dominique Laurent, Directrice des Sports et de Monsieur Hervé Savy, Délégué à l'emploi et aux formations - confirme l'enjeu que constitue l'évolution de l'emploi qualifié et rémunéré dans le développement de l'offre sportive et touristique des territoires. De multiples interventions et échanges, à partir de travaux d'observation ou d'expérimentations, ont permis de mieux comprendre certaines des modalités de professionnalisation des éducateurs sportifs de nature : répartition par activité, par région, par niveau de qualification. D'autres modalités (durée de travail, saisonnalité, cadre juridique d'emploi) restent encore difficiles à cerner. Ce séminaire, très apprécié par les participant(e)s réuni(e)s pour la première fois sur la thématique très motivante de l'emploi lié aux sports de nature, ouvre plusieurs pistes de réflexion :

- sur l'évolution latente des formations et la professionnalisation des éducateurs : vers plus de qualifications complémentaires et d'emplois partagés ;
- sur le degré de pertinence du ratio temps de formation / durée d'emploi et la nécessaire prudence à avoir dans la mise en oeuvre de "formations lourdes" ;
- sur l'existence de potentialités de création d'emplois "sports de nature" dans une France rurale, notamment dans le domaine du "guidage sportif" en nature ;
- sur la nécessité d'une meilleure coordination et de transferts entre les domaines de formation des brevets existants en sport nature.

En conclusion de ces journées, et après avoir souligné la qualité du travail effectué par les participants, Monsieur Hervé Savy a proposé pour l'automne 2007 la tenue d'un deuxième séminaire Emploi-Formation dans les sports de nature.

📞 contact : prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr

🍷 Groupe Ressources Espaces Sites Itinéraires (ESI)

Le groupe ESI s'est à nouveau réuni le 13 septembre 2005. Les participant(e)s ont successivement porté leurs regards et fait part de leurs réflexions sur la future " Foire aux Questions " relative à la généralisation du dispositif CDESI/PDESI (bientôt en ligne sur www.sportsdenature.gouv.fr). Prise en compte du droit des propriétaires des lieux de pratique, adéquation entre objectifs de préservation environnementale et organisation des fréquentations

sportives figuraient parmi les thématiques étudiées lors de cette réunion. Naturellement, ces réunions ont conduit à une meilleure qualification du rôle de l'Etat pour l'accompagnement du développement maîtrisé des sports de nature. Un travail de formalisation des interventions existantes et souhaitables de l'Etat dans les départements a été engagé. La question de l'articulation entre les interventions aux différentes échelles territoriales dans le champ des sports de nature a ensuite été abordée. En complément des travaux des rédacteurs du guide pratique CDESI/PDESI, l'organisation de 3 tables rondes territoriales a été actée afin de mieux cerner les différentes interventions, leurs complémentarités et éventuelles concurrences. Elles seront organisées en Bourgogne, Bretagne et Rhône-Alpes.

Le groupe ESI se réunira lors d'un stage (23 au 26 janvier 2006 à Voiron) couplé avec le Salon du Loisir, du Tourisme des Territoires de Grenoble.

📞 contact : prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr

🍷 Recensement des équipements sportifs

Au 8 novembre 2005, 20 826 fiches "équipement sports de nature" sont intégrées dans la base de données RES. Les fédérations (notamment la FFCK et la FFSpéléologie) contribuent activement à ce recensement en cohérence avec leurs propres bases de données.

📞 contact : benoit.zedet@jeunesse-sports.gouv.fr

● Actualités Partenaires

🍷 Tourisme : "Plan Qualité France"

Ce plan, piloté par le Ministre délégué au Tourisme, fédère l'ensemble des démarches "qualité" identifiées dans ce secteur.

Après un premier volet consacré à l'accueil, le deuxième volet concerne les activités pratiquées en séjour - loisirs sportifs, éducatifs - forme, bien-être - activités ludiques.

Le recensement, l'analyse des activités et prestations ainsi que l'évaluation de leur capacité à répondre aux exigences de la marque "qualité tourisme" ont été confiés, par la Direction du Tourisme et la Direction des Sports, au groupement des bureaux d'étude Versant Sud, Altimax, Sophie Lewintre et Tourisme de qualité.

📞 contact : jean.penot@tourisme.gouv.fr

🍷 "Emergence" d'une filière sport nature

C'est à la demande de la région Rhône Alpes que le Laboratoire UMR PACTE TERRITOIRE CERMOSEM (P. Bourdeau - M. Vanier) met en oeuvre le programme de recherche " Emergence " sur les processus de développement liés à la filière Sports Nature Montagne. L'identité économique et le rayonnement

territorial de Rhône-Alpes repose sur un fort marquage culturel par le tryptique Sport/Nature/Montagne et sur la capacité des acteurs à coopérer dans le cadre d'un système productif régional. Un diagnostic territorial, la création d'un club d'opérateurs et d'experts, puis un forum permettront de construire les bases conceptuelles et opérationnelles d'un système productif régional : " le Tourisme sportif de nature et de montagne".

📞 contact : iga.ujf-grenoble.fr/territoires

🍷 Enquête auprès des organisateurs de raids multisports de nature

Le MJSVA et le CNOSF ont décidé de compléter l'état des lieux qu'ils ont réalisé en 2004 respectivement auprès des services déconcentrés du ministère et des fédérations sportives par une enquête auprès des organisateurs. Chaque organisateur est invité à répondre à cette enquête en se connectant sur <http://raidsmultisports.free.fr> entre le 17 novembre et le 15 décembre 2005 (site géré par le Pôle Ressources National des Sports de Nature).

📞 contact : david.rontet@jeunesse-sports.gouv.fr

● Actualités Juridiques

🍷 Arrêté du 1er septembre 2005 / JO du 13 octobre 2005

Arrêté portant création du Brevet d'Educateur Sportif premier degré, option ski nordique de fond.

🍷 Circulaire DGA/SDAJ/BDEDP n°1 du 06 septembre 2005 (ministère de l'Ecologie et du Développement durable)

Circulation des quads et autres véhicules à moteur dans les espaces naturels

📞 contact : www.ecologie.gouv.fr

🍷 Normes et Sécurité en canyionisme

La Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade et la Fédération Française de Spéléologie poursuivent leur collaboration dans la gestion concertée de l'activité canyionisme. Leurs instances dirigeantes ont voté la mise à jour de deux documents :

- 1) "Normes de classement technique des canyons"
- 2) "Règles de sécurité pour la pratique du canyionisme".

📞 contact : www.ffme.fr et www.fffpeleo.fr

🍷 Arrêté du 22 septembre 2005 / JO du 05 octobre 2005

La FFME obtient la reconduction jusqu'en 2008 des délégations portant sur l'escalade, le ski de montagne, la raquette à neige et le canyionisme.

📞 contact : www.ffme.fr

2 PORTRAIT

● L'Ecole Nationale de Voile ... la passion du nautisme !

Créée en 1970, l'Ecole Nationale de Voile est un établissement public du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.

Progressivement, l'école a positionné ses missions autour de l'expertise, du développement et de l'innovation dans les domaines de la formation et du sport de haut niveau et s'est ouverte au nautisme maritime.

● Des Missions qui riment avec Passion

🍷 Des formations adaptées aux attentes des professionnels du nautisme

La mise en place de formations initiales (BEES 1 et 2 "voile légère et habitable", BP JEPS spécialité activités nautiques - mention "glissés aérottractés") ou continues dans le secteur nautique situe l'action de l'école au cœur des enjeux de ce secteur.

Ces formations sont adaptées aux besoins actuels des professionnels et cohérentes avec les attentes exprimées par les employeurs.

🍷 Une structure unique, de la pratique à la compétition de haut niveau

Pour l'olympiade 2005-2008, l'Ecole Nationale de Voile (ENV) accueille le Pôle Ressources Haut Niveau de la Fédération Française de Voile pour les équipes de France (rassemblement, entraînement, pré-

paration du matériel et aide scientifique à la préparation), ainsi que le centre national de détection, d'orientation et de suivi des jeunes coureurs de la FFV et le pôle France handivoile dont Damien SEGUIN, champion du Monde 2005 et champion paralympique Athènes 2004, est le porte-drapeau.

🍷 Le Nautisme et l'Ecole Nationale de Voile ... un avenir commun

Au regard de son champ d'activités de référence et son mode d'intervention, l'Ecole Nationale de Voile est, de fait, acteur du développement du nautisme maritime, et ce dans différents registres :

📍 accompagnement des pratiques émergentes

En 1997/1998, René TREGARO, CTS de canoë-kayak, a fait construire dans les ateliers de l'ENV un moule en stratifié d'une pirogue polynésienne le Va'a ; depuis, cette pratique a fait des adeptes en Bretagne et dans toute la France ;

📍 développement d'activités nautiques

L'ENV assume et coordonne le développement de la pratique du kite-surf, en organisant la formation au BP JEPS, en collaborant à la conception de la méthode d'enseignement du kite-surf et anime la commission consultative nationale de cette discipline ;

📍 structuration de la filière nautique

L'ENV se positionne comme observatoire de la structuration et de la recombinaison des structures nautiques et joue un rôle d'expertise et de conseil en développement et à l'ac-

● L'ECOLE NATIONALE DE VOILE

compagnement auprès des différents acteurs du nautisme. Ainsi, depuis 1996, un partenariat existe avec France Stations Nautiques afin d'élaborer et de mettre en place un dispositif de formations complémentaires pour les professionnels exerçant des fonctions spécifiques sur le terrain ;

📍 développement durable

L'ENV intègre dans ses formations BEES 1, à bord des bateaux de légende Pen Duick II et Pen Duick V, un module connaissance du milieu marin encadré par un technicien animateur nature.

Par ailleurs, une étude est en cours avec la collaboration de Primagaz et de la fédération des ports de plaisance sur l'équipement des 15 vedettes de sécurité et d'enseignement de l'établissement en moteurs fonctionnant au GPL.

Dans un avenir proche et dans le champ des sports de nature, quelques actions clefs :

📍 **décembre 2005** : journée de travail entre l'ENSA, l'ENE, l'ENV, le PRNSN, la Direction des Sports et la DEF,

📍 **avril 2006** : regroupement à l'ENV des "référents sports de nature" sous l'égide du PRNSN.

La prochaine entrée en vigueur de la réforme des statuts de l'Ecole Nationale de Voile a pour objectif de lui donner les moyens de devenir un lieu central du développement du nautisme maritime.

📍 **contact** : env@jeunesse-sports.gouv.fr

3 DOSSIER

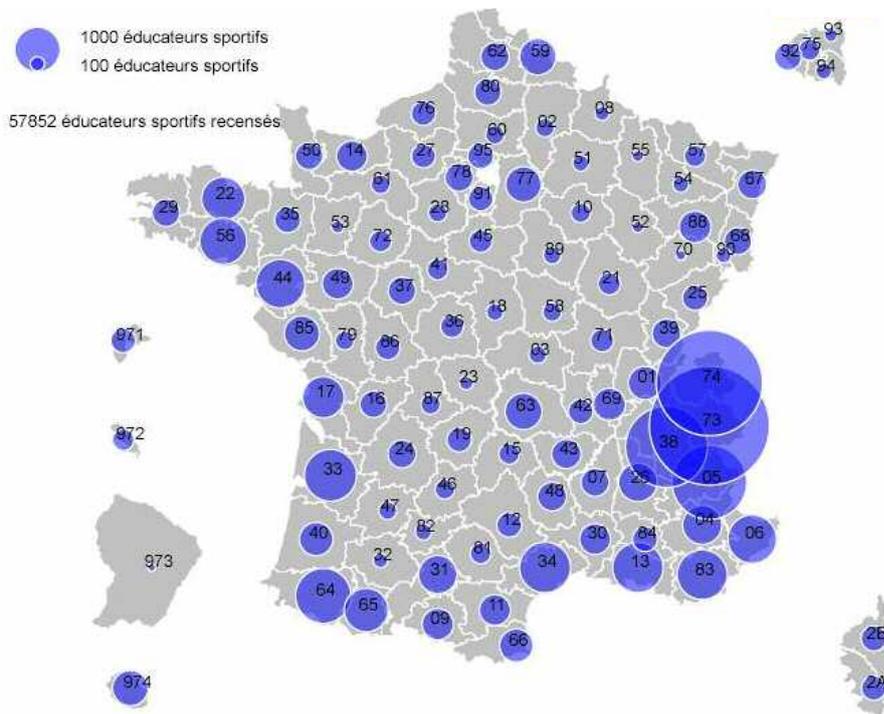
C'est à partir de l'instruction du 3 août 2005 et dans le cadre de la préparation du séminaire emploi et formation dans les sports de nature des 4, 5 et 6 octobre 2005 à Vallon Pont d'Arc que le PRNSN a pu collecter, auprès de l'ensemble des services du ministère, les données statistiques relatives aux éducateurs sportifs déclarés dans le champ des sports de nature :

📍 **39 %** des 147 700 éducateurs sportifs déclarés travaillent dans le champ des sports de nature ;

📍 **17 500** établissements (sur 57 500), soit le tiers des structures, construisent l'offre sportive dans ce domaine spécifique ;

📍 les **grandes zones naturelles touristiques** (littoral / montagne) se partagent les 4/5 de l'activité des éducateurs sportifs. L'encadrement en sports de nature est très lié aux économies touristiques (et répond sans doute incomplètement aux besoins des pratiquants sportifs de chaque territoire) ;

● LES EDUCATEURS SPORTIFS DECLARES DANS LE CHAMP DES SPORTS DE NATURE



❶ **quatre grandes filières**, aux effectifs en éducateurs sportifs comparables, sont discernables :

- **équitation** (15 323 éducateurs)
- **nautisme**, littoral et plans d'eaux intérieurs (voile 8 792 éducateurs et canoë-kayak 5 589 éducateurs)
- **sports de neige** (14 199 éducateurs)
- **autres sports de nature et de montagne** (10 284 éducateurs, tous diplômes confondus)

❷ la **répartition** des éducateurs sportifs liés à l'équitation et au nautisme ou au cyclisme est homogène sur l'ensemble du territoire français. Au contraire, les diplômés liés aux sports de neige restent très concentrés sur quelques départements de montagne (51% des BEES nordique sur 3 départements) ;

❸ des **liens variables apparaissent entre les licences sportives et les éducateurs sportifs de la même activité** : répartitions identiques, comme en équitation, ou totalement disso-

ciées comme en spéléologie. Une grande partie de la France rurale apparaît " sous équipée " en terme de brevetés d'Etat (tous sports de nature confondus) ; l'encadrement de ces activités est assuré a minima par le monde associatif. Un potentiel de développement lié aux ESI de ces zones, à la population résidente, au tourisme rural, existe donc.

❹ une **grande diagonale** Sud-Ouest Nord-Est de la France est totalement dépourvue d'offre d'accompagnement en randonnée alors même que plus de la moitié des espaces protégés y sont répertoriés (Littoral, Parcs, Réserves naturelles, ...).

En conclusion

Ces données chiffrées doivent permettre :

- ❶ d'améliorer l'offre de formation actuelle pour mieux répartir sa couverture territoriale ;
- ❷ de relativiser certains discours sur les besoins sectoriels en formation ;
- ❸ d'identifier les déséquilibres entre zones

géographiques, zones d'habitat, zones touristiques ;

- ❶ de développer l'offre d'encadrement vers la demande sociale sur chaque territoire ;
- ❷ de mesurer l'impact de la pluriactivité sportive.

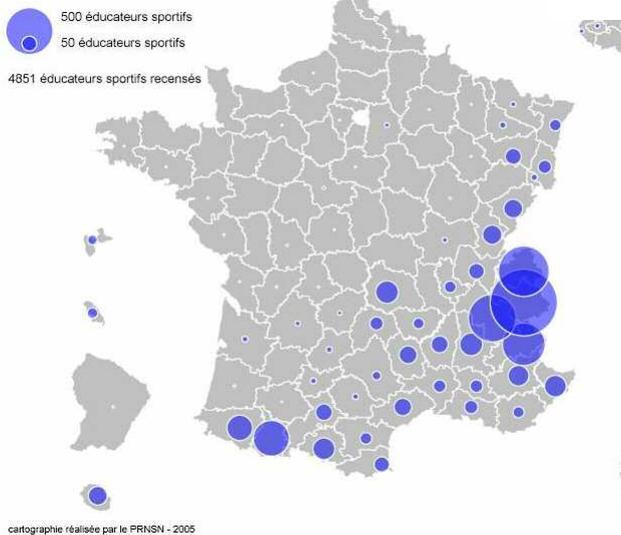
Elles permettront, après consolidation, la construction d'un indice fiable de professionnalisation.

En prenant en considération, par ailleurs, d'autres paramètres (études emploi-formation, indices INSEE, données URSSAF, ...), l'observation de l'emploi-formation dans le champ des sports de nature devrait devenir plus pertinente, contribuer à une meilleure adéquation de l'offre aux demandes des territoires et conforter de véritables filières professionnelles.

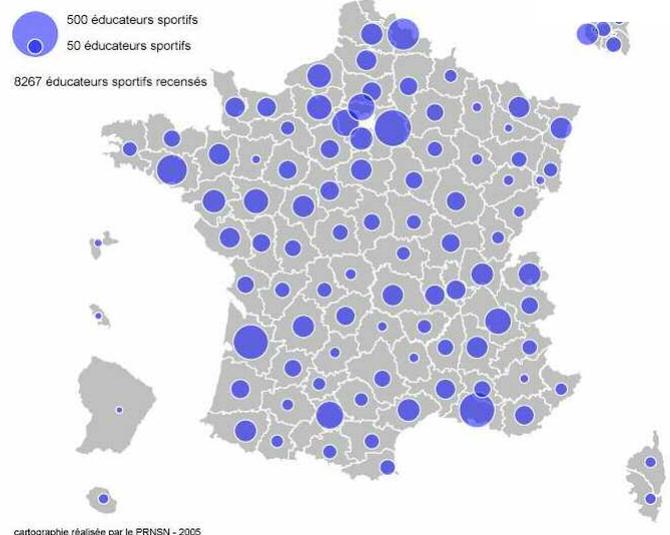
L'Atlas des éducateurs(trices) sportif(ve)s déclaré(e)s est en ligne sur :

www.sportsdenature.gouv.fr/outils/ressourcesTelechargeables.cfm

Diplôme d'accompagnateur en moyenne montagne



BEES activités équestres



4 LECTURE

Les aspects juridiques liés à l'organisation d'un événement sportif

PUS, 2005 N°31 - " Cet ouvrage fait un tour d'horizon extrêmement complet des paramètres incontournables à maîtriser pour l'organisation générale d'un événement sportif. " (source infosport.org)

❶ www.territorial.fr

Zones rurales : il faut ...revitaliser !

In **Femmes Territoriales, n°82, oct. 2005 - Groupe Territorial** - " Les deux tiers du territoire sont concernés par les politiques dites de revitalisation...Mais ces dispositifs présentent un bilan mitigé. La nouvelle loi du 25 février 2005 est censée remédier à cet état de fait...Mais peut-on encore y croire ? " (source infosport.org)

❶ www.territorial.fr

Le sport comme moyen de réactiver un territoire en crise

In **Revue européenne du management du sport, n°13, juin 2005 - Groupe Territorial** - L'exemple de la station de Noeux-les-Mines.

❶ www.territorial.fr

5 VU SUR LE NET

Les études randonnées et loisirs nature en Bretagne

Synthèses de deux études, portant sur la filière loisirs sportifs de nature en Bretagne : " Le tourisme équestre " et " Les parcours acrobatiques en hauteur et la grimpe d'arbres ".

❶ www.randobreizh.com

Actes du Forum interrégional alpin sur la pluriactivité et la saisonnalité

Les échanges, les expériences et les acteurs rencontrés aux cours du forum qui s'est tenu le 25 novembre 2004 à Chambéry (73).

❶ www.peripl.org

Encadrement des APS contre rémunération- création de CQP dans la branche du sport

Dossier spécial de la CPNEF, composé d'un rappel juridique, d'un guide méthodologique et d'un cahier des charges relatif à la composition du dossier de demande de création de CQP.

❶ www.cosmos.asso.fr/dossierencadrement.php

6 RENDEZ-VOUS

Colloques, rencontres

Les enjeux du tourisme durable dans les espaces protégés

24 au 26 novembre 2005

❶ www.alparc.org

L'évaluation de l'événementiel touristique

08 et 09 décembre 2005 - Palais des Congrès d'Antibes - Juan les Pins

❶ www.idefi.cnrs.fr/crifp

Tourisme durable et gestion intégrée en zones de montagne

15 et 16 décembre 2005 - Pau

❶ www.univ-pau.fr/tourismedurable

Vous souhaitez faire connaître votre actualité ? Le site du PRNSN propose un formulaire pour soumettre une actualité ou un événement.

❶ www.sportsdenature.gouv.fr/actualites/proposer.cfm